

Conférences de territoire 2024 : Créer l'espace de réflexion commune pour bâtir de nouveaux statuts et un projet associatif ambitieux

Comme chaque année, la Fédération APAJH organise les Conférences de territoires, qui se déroulent partout en France métropolitaine et outre-mer. Ces conférences permettent les échanges autour des projets de l'association et la réflexion en ateliers. Cette année, les nouveaux statuts et le projet Associatif sont au cœur de l'intelligence collective qui s'exprimera de mars à avril prochain.

Depuis 1962, le mouvement APAJH s'enrichit des échanges collectifs pour questionner son rôle en tant qu'association et définir les nouveaux contours de ses actions. L'un des grands rendez-vous militants est celui des Conférences de territoires annuelles, partout en France.

Les dates des Conférences de territoires 2024

- Territoire Francilien : 6 et 7 mars (Val d'Oise – Taverny)
- Territoire Grand Centre : 11 et 12 mars (Loir et Cher – Cour-Cheverny)
- Territoire Grand Sud-Ouest : 12 et 13 mars (Dordogne – Chancelade)
- Territoire Rhodanien : 20 et 21 mars (Haute-Loire – Le Puy-en-Velay)
- Territoire Antilles-Guyane : 20 et 21 mars (Visioconférence)
- Territoire Grand Nord : 26 et 27 mars (Nord-Englos)
- Territoire Sud Méditerranéen : 27 et 28 mars (Aude – Carcassonne)
- Territoire Grand Est : 2 et 3 avril (Territoire de Belfort-Belfort)
- Territoire Grand Ouest : 3 et 4 avril (Finistère – Quimper)
- Territoire Océan Indien : 16 et 17 avril (La Réunion)

Favoriser la parole de toutes et tous autour du Projet Associatif et de la rénovation des statuts

Comme lors des Conférences de territoire 2023, des ateliers ont été pensés pour permettre à tous de participer pleinement à la réflexion autour de deux axes engageants : la rénovation des statuts de l'association, qui seront adoptés d'ici fin 2024 et le futur Projet Associatif, qui sera soumis au vote des militants en juin 2025.

« C'est quoi un projet associatif ? Quelles sont nos valeurs ? Quels sont les combats à mener collectivement ? » Des bandes dessinées expriment en *facile à lire et à comprendre* (FALC) des principes et des thématiques pour que le plus grand nombre puisse comprendre et ainsi exprimer son avis. Jeunes et adultes en situation de handicap, proches aidants, militants et professionnels partageront leurs approches afin de construire un texte ambitieux qui portera le mouvement APAJH pour les années à venir.

Informations complémentaires : Céline DIAZ • 06 30 43 60 01 • c.diaz@apajh.asso.fr

A propos de la Fédération APAJH...

www.apajh.org

Créée en février 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) est une association reconnue d'utilité publique. C'est aussi la première association en France à considérer et accompagner tous les types de handicap : handicap moteur, handicap sensoriel – visuel ou auditif – handicap mental, psychique, cognitif (trouble du spectre de l'autisme, troubles Dys), polyhandicaps, ou les troubles de santé invalidants. Le mouvement APAJH compte 93 associations présentes en France métropolitaine et outre-mer. Les 700 établissements et services de l'APAJH proposent des solutions d'accompagnement aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, et des proches aidants. 14 000 salariés, des professionnels engagés, les accompagnent dans le respect de nos valeurs, à travers le diagnostic, l'éducation, l'insertion professionnelle, l'hébergement, le logement et les soins. 3 valeurs fondatrices guident l'action de l'APAJH : Laïcité – Citoyenneté – Solidarité